Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Doit S. E. Monsieur P. Colletti Ministre de S. M. l'Hellénique à Paris S/C. M. C. chez Tiziria frères à Marseille Avoir

1835 Juillet	14	f.	7050	—	Solde du Compte précédent, soit retraite reçues & non payée par M. Peradi	Decembre	31	f.	2795.65 c. Balance portée au débit à Compte Nouveau
Decembre	31	"	150	—	payé à M. Balasca pour des frais				
"	"	"	99	—	" id à son éléphant				
"	"	"	100	50	" à l'entrepriste des tabacs p. le Sustéli				
"	"	"	20	—	" le Nolis de ses effets d'Athènes				
1836 Janvier	6	"	392	40	" le Nolis & frais à M. Jolet p. le Sustéli				
"	23	"	351	40	remboursé à M. Mestrenés p. frais à des Meubles				
"	27	"	200	10	Draps & façon d'un Manteau p. le Sustéli				
Février	6	"	9	70	frais de ses Effets				
Mars	21	"	175	—	payé à Mlle Balasca				
"	30	"	50	—	" pour M. Gomenis à Mlle Balasca à Lyon				
Mai	9	"	100	—	" à Vaslaly Mokka				
"	11	"	20	—	" pour Nolis du Sustéli à son éléphant pour Athènes				
		f.	7085		" pour Voiture de Paris à Marseille p. M. Spanopulo			f.	2795.65 c.
		f.	2795.65						
Decembre	31	f.	2795.65	c.	Débiteur à Compte Nouveau à Ce jour				

Sous Sceaux & Omissions. Marseille le 31 Décembre 1836

Tiziria frères

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ